

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU MERCREDI 22 DECEMBRE 2021**

L'An Deux Mille Vingt-et-Un, le Mercredi Vingt-deux du mois de Décembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de GOSIER, dûment convoqué, s'est réuni en téléconférence, via l'application en ligne Zoom, sous la présidence du Maire, Monsieur Cédric CORNET, pour délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour de la présente assemblée communale.

ÉTAIENT PRÉSENTS EN TELECONFERENCE : M. Cédric CORNET – Mme Liliane MONTOUT – M. Guy BACLET – Mmes Wennie MOLIA – Nanouchka LOUIS – M. Jules FRAIR – Mme Marguerite MURAT – M. Teddy BARBIN – Mme Elodie CLARAC – MM. Emmerly BEAUPERTHUY – Michel HOTIN – Mmes Marie-Renée ADÉLAÏDE – Sandra MOLIA – Mévice VÉRITÉ – Rebecca BELLEVAL – Mégane BOURGUIGNON – Nadia CELINI – MM. Jean-Claude CHRISTOPHE – Julien DINO – Mme Ghylaine JEANNE.

ÉTAIENT ABSENTS : M. Louis ANDRÉ (excusé ; pouvoir donné à M. Guy BACLET) – Mme France-Enna URBINO – MM. Marcellin ZAMI (a été déconnecté définitivement) – Josy LAQUITAINE – Mme Sylvia HENRY (a été déconnectée définitivement) – MM. Jimmy DAMO (excusé ; pouvoir donné à M. Guy BACLET) – Sébastien THOMAS (excusé ; pouvoir donné à M. Michel HOTIN) – Mme Nina PAULON (excusée ; pouvoir donné à M. Cédric CORNET) – MM. Stéphane URIE (excusé ; pouvoir donné à M. Michel HOTIN) – David LUTIN (excusé ; pouvoir donné à M. Cédric CORNET) – Mme Yane BEZIAT (excusée ; pouvoir donné à M. Jean-Claude CHRISTOPHE) – M. Lucas ALBERI (a été déconnecté définitivement) – Mme Maguy BORDELAIS (a été déconnectée définitivement) – M. Patrice PIERRE-JUSTIN – Mme Jocelyne VIROLAN (excusée ; pouvoir donné à Mme Ghylaine JEANNE).

Madame Liliane MONTOUT a été désignée secrétaire de séance à l'unanimité.

**CREATION DE POSTE AU
TABLEAU DES EFFECTIFS**

CM-2021-7S-DRH-92

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires ;

Considérant la nécessité de prendre en compte la nomination des agents qui seront proposés aux tableaux d'avancement de grade au choix et après examen professionnel pour l'année 2021 ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

DÉCIDE

Article 1 : De créer au tableau des effectifs de la Commune, joint en annexe, les postes suivants, conformément à la nomenclature statutaire de leur cadres d'emplois :

- 2 postes d'attaché principal à temps complet
- 1 poste de rédacteur principal de 2ème classe à temps complet
- 4 postes d'adjoint administratif principal de 2ème classe à temps complet
- 2 postes d'adjoint administratif principal de 1ère classe à temps complet
- 1 poste d'adjoint d'animation principal de 1ère classe à temps complet
- 1 poste d'adjoint du patrimoine principal de 2ème classe à temps complet
- 1 poste d'adjoint du patrimoine principal de 1ère classe à temps complet
- 1 poste d'ATSEM principal de 1ère classe à temps complet
- 1 poste d'auxiliaire de puériculture principal de 1ère classe à temps complet
- 1 poste d'agent de maîtrise principal à temps complet
- 3 postes de brigadier-chef principal à temps complet
- 13 postes d'adjoint technique principal de 2ème classe à temps complet
- 4 postes d'adjoint technique principal de 2ème classe à temps non complet (32/35)
- 3 postes d'adjoint technique principal de 2ème classe à temps non complet (30/35)
- 4 postes d'adjoint technique principal de 2ème classe à temps non complet (26/35)
- 2 postes d'adjoint technique principal de 2ème classe à temps non complet (24/35)
- 1 poste d'adjoint technique principal de 2ème classe à temps non complet (20/35)

- Article 2 :** D'imputer cette dépense au chapitre 012 "Charges de personnel" du budget de la Ville.
- Article 3 :** De donner mandat au maire pour signer toutes pièces nécessaires à la bonne exécution de cette affaire.

Acte rendu exécutoire après
envoi en Préfecture le

0 5 JAN. 2022

Et publication ou notification le

0 5 JAN. 2022

Fait et délibéré à Gosier, le 22 décembre 2021

Pour extrait certifié conforme



DEPARTEMENT										COMMUNE
DE LA										DE
GUADELOUPE										GOSIER

TABLEAU DES EFFECTIFS AU 22 DECEMBRE 2021

CATEGORIES	EFFECTIFS BUDGETAIRES			EFFECTIFS POURVUS						EFFECTIFS NON POURVUS		
	TC	TNC	TNC	Titulaires			Non Titulaires			TC	TNC	TNC
				TC	TNC	TNC	TC	TNC	TNC			
CADRES D'EMPLOIS												
FILIERE CULTURELLE												
Assistant de conservation principal de 1ère classe	B	3	0	0	3	0	0	0	0	0	0	0
Assistant de conservation principal de 2ème classe	B	2	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0
Adjoint du patrimoine principal de 1e classe	C	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0
Adjoint du patrimoine principal de 2e classe	C	11	0	0	8	0	0	0	0	3	0	0
Adjoint du patrimoine	C	4	0	0	2	0	0	0	0	2	0	0
TOTAL.....		21	0	0	14	0	0	0	0	7	0	0
FILIERE SOCIALE												
Educateur Jeunes enfants 1CI	A	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0
Agent social principal de 2e classe	C	4	0	0	4	0	0	0	0	0	0	0
Agent Social	C	3	0	0	2	0	0	0	0	1	0	0
Agent Spécialisé des écoles Maternelles Principal 1ère	C	9	0	0	5	0	0	0	0	4	0	0
Agent Spécialisé des écoles Maternelles Principal 2ème	C	6	0	0	3	0	0	0	0	3	0	0
Auxiliaire de puériculture principal de 1ère classe	C	4	0	0	1	0	0	0	0	3	0	0
Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe	C	3	0	0	3	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL.....		30	0	0	18	0	0	0	0	12	0	0
FILIERE POLICE												
Directeur de la police municipale	A	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0
Chef de service de police municipale principal 1ère cl	B	2	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0
Chef de service de police municipale principal 2ème cl	B	2	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0
Chef de service de police municipale	B	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
Chef de police municipale (grade en voie d'extinction)	C	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0
Brigadier chef principal de police municipale	C	14	0	0	10	0	0	0	0	4	0	0
Gardien-Brigadier de la police municipale	C	17	0	0	11	0	0	0	0	6	0	0
TOTAL.....		38	0	0	24	0	0	0	0	14	0	0

FILIERE ADMINISTRATIVE

EMPLOIS FONCTIONNELS ET DE CABINET

Directeur Général des Services	A	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Directeur Général Adjoint des Services	A	5	0	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Collaborateur de Cabinet	A	2	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0

FILIERE ADMINISTRATIVE

Attaché Hors Classe	A	2	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Attaché Principal	A	14	0	10	0	0	0	0	0	0	4	0	0
Attaché	A	13	1	10	0	0	1	0	0	0	2	1	0
Rédacteur principal de 1ère classe	B	2	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0
Rédacteur principal de 2ème classe	B	6	0	3	0	0	0	0	0	0	3	0	0
Rédacteur	B	9	0	6	0	0	0	0	0	0	3	0	0
Adjoint Administratif Principal de 1ère classe	C	19	0	14	0	0	0	0	0	0	5	0	0
Adjoint Administratif Principal de 2ème classe	C	47	1	43	0	0	0	0	0	0	4	1	0
Adjoint Administratif	C	79	3	41	1	1	5	0	0	33	2	0	0
TOTAL		199	5	136	1	8	0	0	0	55	4	0	0

FILIERE TECHNIQUE

Emplois spécifiques (chargé de mission)	A	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0
Ingénieur en chef de 1ère catégorie	A	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Ingénieur principal	A	2	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Ingénieur territorial	A	3	0	2	0	0	1	0	0	1	0	0	0
Technicien principal de 1e classe	B	2	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0
Technicien principal de 2è classe	B	3	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Technicien territorial	B	6	0	2	0	0	2	0	0	2	0	0	0
Agent de maîtrise Principal	C	10	0	8	0	0	0	0	0	2	0	0	0
Agent de maîtrise	C	59	33	56	25	0	0	0	0	3	8	0	0
Adjoint technique principal de 1è classe	C	17	6	1	0	0	0	0	0	16	6	0	0
Adjoint technique principal de 2è classe	C	99	110	66	44	0	0	0	0	33	66	0	0
Adjoint technique	C	143	163	95	42	4	16	16	44	105	0	0	0
TOTAL		344	312	236	111	7	16	102	185	0	0	0	0

FILIERE ANIMATION

Animateur territorial	B	2	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0
Adjoint d'animation principal de 1e classe	C	5	0	3	0	0	0	0	0	2	0	0	0
Adjoint d'animation principal de 2e classe	C	18	35	11	18	0	0	0	0	7	17	0	0
Adjoint d'animation	C	6	47	5	18	0	0	0	0	1	29	0	0
TOTAL		31	82	19	36	0	0	12	46	0	0	0	0

FILIERE SPORTIVE

Educateur territorial/ APS principal 1è Classe	B	1	0	1	0	0	0	0	0	0
Educateur territorial/ APS principal 2è Classe	B	1	0	1	0	0	0	0	0	0
TOTAL		2	0	2	0	0	0	0	0	0

*TC : Temps complet

*TNC : Temps non complet

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Création de poste au tableau des effectifs

Date de transmission de l'acte : 05/01/2022

Date de réception de l'accusé de
réception : 05/01/2022

Numéro de l'acte : CM20217SDRH92 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 971-219711132-20211222-CM20217SDRH92-DE

Date de décision : 22/12/2021

Acte transmis par : Harry BEAUBOIS

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 4. Fonction publique
4.1. Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.
4.1.1. Créations et transformations d'emplois